

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 093 629**A1**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 83400667.8

(51) Int. Cl.³: **A 45 D 2/14**

(22) Date de dépôt: 30.03.83

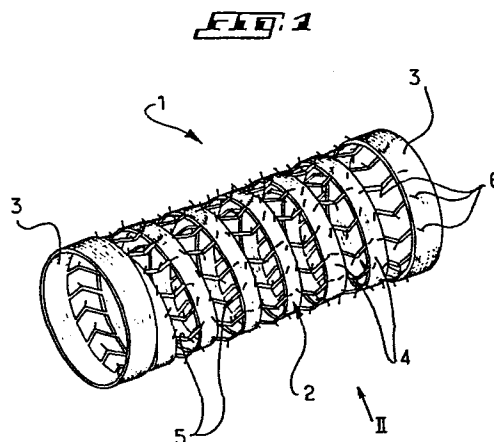
(30) Priorité: 30.04.82 FR 8207554

(43) Date de publication de la demande:
09.11.83 Bulletin 83/45(84) Etats contractants désignés:
BE CH DE IT LI LU NL(71) Demandeur: **CELLULOID S.A.**
Route de Marckolsheim
F-67600 Selestat(FR)(72) Inventeur: **Wachtel, Jean-Louis**
49 rue Georges Klein
F-67600 Selestat(FR)(74) Mandataire: **Beauchamps, Georges et al,**
Cabinet Z.Weinstein 20, avenue de Friedland
F-75008 Paris(FR)(54) **Bigoudi.**

(57) La présente invention concerne un bigoudi.

Le bigoudi selon l'invention est caractérisé en ce qu'il est directement formé d'une bande de matière plastique (2) enroulée en hélice, les spires adjacentes (4) de l'hélice étant reliées et séparées entre elles par des éléments de liaison rigides (5) et de faibles dimensions.

Le bigoudi selon l'invention est utilisé pour les mises en plis et les permanentes et permet un séchage rapide des cheveux.



"Bigoudi"

La présente invention concerne d'une manière générale des bigoudis et se rapporte plus particulièrement à un bigoudi grâce auquel tous les cheveux d'une mèche sont parfaitement accrochés et alignés lors de son
5 enroulement autour du bigoudi.

On connaît bien sûr divers types de bigoudis.

Par exemple, il est connu un bigoudi comportant une
10 armature métallique définissant un corps cylindrique creux et enrobé d'un revêtement plastique définissant des trous de passage.

Cependant, de tels bigoudis ont pour inconvénient
15 d'être relativement lourds à cause justement de l'armature métallique et nécessitent l'utilisation d'épingles de façon à permettre à la mèche de cheveux, après son enroulement autour du bigoudi, d'être maintenue toute seule sur ce bigoudi.

20

On connaît également des bigoudis de forme cylindrique creux à la surface latérale desquels font saillie des picots d'accrochage des cheveux de la mèche.

De tels bigoudis ont pour inconvénient de ne pas être efficaces pour le séchage des cheveux de la mèche et d'être réalisés en une matière plastique déformable à la température de l'air chaud de séchage des cheveux.

5

Le bigoudi selon la présente invention a pour but d'éliminer les inconvénients ci-dessus.

Pour cela, la présente invention a pour objet un bigoudi rigide et approximativement cylindrique creux à la surface duquel font saillie des picots ou analogues, caractérisé en ce que la surface latérale du cylindre est réalisée en une bande de matière plastique enroulée en hélice, les spires adjacentes de l'hélice étant reliées et séparées entre elles par des éléments de liaison rigides et de faibles dimensions.

Selon une autre caractéristique de l'invention, les éléments de liaison précités présentent la forme d'un chevron.

L'invention sera mieux comprise, et d'autres buts, caractéristiques, détails et avantages de celle-ci apparaîtront plus clairement au cours de la description explicative qui va suivre faite en référence aux dessins schématiques annexés, donnés uniquement à titre d'exemple illustrant un mode de réalisation de l'invention par lesquels :

30

La figure 1 représente une vue en perspective du bigoudi selon l'invention.

La figure 2 représente le bigoudi vu de face selon la flèche II.

Comme représenté sur la figure 1, le bigoudi selon
5 l'invention présente un corps 1 présentant de façon
générale la forme d'un cylindre approximativement
creux rigide dont la surface périphérique ou surface
latérale est réalisée à partir d'une bande de matière
plastique enroulée en hélice ou hélicoïdale, chacune
10 des extrémités de l'hélice se terminant en un anneau
circulaire 3 et 3' procurant une rigidité nécessaire
au bigoudi.

Les spires adjacentes 4 de la bande en hélice sont
15 reliées et espacées entre elles par des éléments de
liaison rigides 5 de faibles dimensions. Dans l'exem-
ple configuré, ces éléments de liaison en matière
plastique également présentent une forme en chevron
mais il est bien évident que d'autres éléments de
20 liaison peuvent être imaginés tels que par exemple de
simples petits cordons de liaison en plastique.

De plus, des picots radiaux 6 ou analogues font sail-
lie vers l'extérieur de la surface latérale du corps
25 du bigoudi et sont régulièrement répartis autour de
ce corps. Ces picots radiaux sont intégralement mou-
lés sur la bande en hélice et sur chaque élément de
liaison 5.

30 Il est aussi prévu par exemple un picot sur le sommet
de chaque chevron et un picot sur la bande hélicoï-
dale au niveau de chaque extrémité de chaque chevron.

On comprend donc de ce qui précède que la bande en hélice de matière plastique constitue directement le bigoudi qui présente en quelque sorte la forme d'un ressort.

5

De plus, les éléments de liaison de faibles dimensions définissent entre deux spires consécutives un espace maximum laissant passer facilement l'air chaud destiné au séchage des cheveux de la mèche enroulée
10 autour du bigoudi, ce qui permet ainsi d'accélérer le séchage des cheveux lors de mise en plis.

Un autre avantage de la configuration en hélice et chevron du bigoudi de l'invention est qu'elle laisse
15 passer tous les produits traitants utilisés pour des permanentes.

La bande en hélice procure également une souplesse élastique et une certaine résistance au corps du bigoudi, la forme en chevron augmentant l'effet élastique.
20

Par ailleurs, la matière plastique constituant la bande hélicoïdale est du type indéformable à la température de l'air chaud de séchage des cheveux et
25 peut être réalisée par exemple en une résine polypropylène ou en une résine acétal.

Il est à noter également que les picots radiaux
30 sont suffisamment longs et rigides de façon à permettre à la mèche, après son enroulement, de se maintenir toute seule sur le bigoudi. Bien entendu, on

pourrait également immobiliser la mèche de cheveux enroulée sur le bigoudi au moyen d'une épingle passée à travers les trous de passage définis entre deux spires adjacentes et deux éléments de liaison 5 consécutifs.

De plus, comme il ressort de la figure 2, le corps du bigoudi présente une surface de révolution à génératrice arquée concave 7 au moins approximativement parabolique ou hyperbolique. Ceci procure l'avantage d'améliorer l'accrochage et l'alignement des cheveux.

On a donc réalisé suivant l'invention un bigoudi léger, lavable, résistant, esthétique et permettant d'accélérer le séchage des cheveux.

Revendications

1. Bigoudi rigide et approximativement cylindrique creux à la surface duquel font saillie des picots ou analogues, caractérisé en ce que sa surface latérale est réalisée en une bande de matière plastique (2) enroulée en hélice, chacune des spires adjacentes (4) de l'hélice étant reliées et séparées entre elles par des éléments de liaison rigides (5) et de faibles dimensions.
2. Bigoudi selon la revendication 1, caractérisé en ce que le corps du bigoudi présente une surface de révolution à génératrice arquée concave (7).
3. Bigoudi selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que les éléments de liaison précités présentent la forme d'un chevron.
4. Bigoudi selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les picots précités sont directement moulés sur la bande précitée et sur chaque élément de liaison précité.
5. Bigoudi selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que les picots sont prévus sur le sommet de chaque chevron et sur la bande en hélice au niveau des extrémités opposées de chaque chevron.
6. Bigoudi selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que la bande précitée est faite d'une résine polypropylène.
7. Bigoudi selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que la bande précitée est faite d'une résine acétal.

A perspective view of a cylindrical device, labeled 1. The device features a helical structure with multiple turns, labeled 2. The helical structure is composed of a series of interconnected, zigzag-shaped elements, labeled 3. The device has a flared, conical end, labeled 4. The helical structure is supported by a series of vertical, cylindrical elements, labeled 5. The device is shown in a perspective view, with a dashed line indicating a cross-section, labeled 6. A label II is also present, pointing towards the device.



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0093629

Numéro de la demande

EP 83 40 0667

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
A	US-A-3 314 435 (WINKLER) * Colonne 1, ligne 70 - colonne 2, ligne 59; figures 1-4 *	1, 6, 7	A 45 D 2/14
A	FR-A-2 382 212 (ALBERTONI) * Page 4, ligne 10 - page 6, ligne 30; figures 1-8 *	1, 3, 4	
A	US-A-3 419 018 (SOLOMON) * Colonne 3, ligne 7 - colonne 4, ligne 20; figures 1-4 *	1, 4	
A	FR-A-1 309 513 (SOLOMON) * Page 3, colonne de droite, lignes 1-26; figures 3, 4 *	1, 4	
A	FR-A-1 217 241 (ITO) * Figures 1, 2 *	2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
			A 45 D
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 04-08-1983	Examineur SIGWALT C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	